

HEBDO ECLAIRAGE

Chaque semaine, l'actualité du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cattenom



Du 14 au 20 août 2021

Production

Dans la nuit du 18 au 19 août, l'unité de production n°1 de la centrale de Cattenom a été mise à l'arrêt afin de réaliser des opérations de maintenance programmées. Les équipes de la centrale procéderont au remplacement de sondes de mesure du flux neutronique dans le bâtiment réacteur et interviendront sur un réchauffeur situé en salle des machines, dans la partie non nucléaire des installations.

L'unité de production n°3 est en arrêt programmé pour sa 3ème visite décennale. Les unités de production n°2 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique.

Evénement

Le 14 août 2021, un intervenant d'une entreprise externe est intervenu dans la partie nucléaire des installations de l'unité de production n°3, actuellement à l'arrêt pour maintenance, pour une activité de découpe d'une tuyauterie. Lors des contrôles systématiques réalisés à la sortie de la zone nucléaire, le portique de contrôle radiologique a permis de détecter que l'intervenant s'est contaminé au niveau de la tête. Le salarié a été pris en charge et la poussière active à l'origine de cette contamination a été retirée rapidement.

De manière conservatrice, nous avons considéré que la poussière active était présente sur sa peau depuis le début de son activité. Les analyses réalisées ont permis d'estimer que l'exposition* à laquelle le salarié a été soumis est inférieure à la limite réglementaire annuelle. Ce niveau d'exposition radiologique n'a pas de conséquence sur la santé et n'implique donc aucun suivi médical particulier.

Dès la contamination découverte, des actions visant à identifier l'origine de la source de la contamination ont été engagées. Les contrôles radiologiques, réalisés dans les locaux où l'agent s'est rendu, n'ont pas montré d'anomalie particulière.

La dose estimée à la peau dépassant le quart de la limite annuelle réglementaire, la direction de la centrale de Cattenom a déclaré, conformément à la réglementation, un événement significatif radioprotection au niveau 1 de l'échelle INES à l'Autorité de sûreté nucléaire, le 19 août 2021.

* Pour les intervenants réalisant des activités en zone nucléaire, les limites réglementaires annuelles sont, pour 12 mois consécutifs, de 20 mSv pour le corps entier et de 500 mSv pour une surface de 1 cm² de la peau.

Venue des secours externes

Cette semaine, la centrale de Cattenom a fait appel aux sapeurs-pompiers à cinq reprises :

- Le 19 août pour prendre en charge un salarié victime d'un malaise et un deuxième salarié souffrant de douleurs thoraciques. Ils ont été amenés à l'hôpital pour réaliser des examens complémentaires.
- Les 17 et 20 août, suite à trois alarmes incendies survenues dans des locaux situés dans la partie nucléaire de l'unité de production n°3, actuellement en arrêt pour maintenance. Dans chacun des cas, il s'agissait de l'échauffement de matériels lors de la remise en service de circuits, dans le cadre des opérations de redémarrage de l'unité. Conformément à nos procédures, les sapeurs-pompiers ont été appelés. Une fois sur place, ils ont à chaque fois confirmé l'absence de feu. Ces événements n'ont pas eu d'impact sur la sûreté des installations.